

L'ADEME et ses partenaires ont initié des opérations « Foyers témoins » en 2007/2008 dans le cadre d'un projet piloté au niveau national. L'évaluation de ces opérations a permis de confirmer leur intérêt et d'identifier le besoin de toucher d'autres cibles, comme les établissements scolaires, les artisans et les commerçants. Aujourd'hui, **ces opérations peuvent trouver leur dynamique au sein des plans ou programmes locaux de prévention des déchets, rendus obligatoire par les lois Grenelle Environnement.**

Fiche(s) attachée(s) :

Fiche 2 – Rôle de chacun des acteurs

L'essentiel :

- Différents types d'opérations témoins peuvent coexister sur votre territoire (« Écoles », « Foyers », « Artisans et commerçants »).

- Votre opération « Écoles témoins » est avant tout une opération de communication ayant pour objectif de sensibiliser et de favoriser l'adoption de gestes de prévention par les établissements scolaires de votre territoire (et pas uniquement par les témoins).

- L'adoption pérenne par les témoins des gestes de prévention testés durant l'opération favorise une communication cohérente sur le long terme.

Les recommandations tirées de l'évaluation des opérations « Foyers témoins » (Ernst&Young, 2009) :

1. Impliquer d'autres acteurs que les foyers dans un souci de cohérence et de dynamisme territorial.

2. Concentrer les moyens sur la communication, pour favoriser la dissémination.

3. Simplifier les outils de suivi et y intégrer les

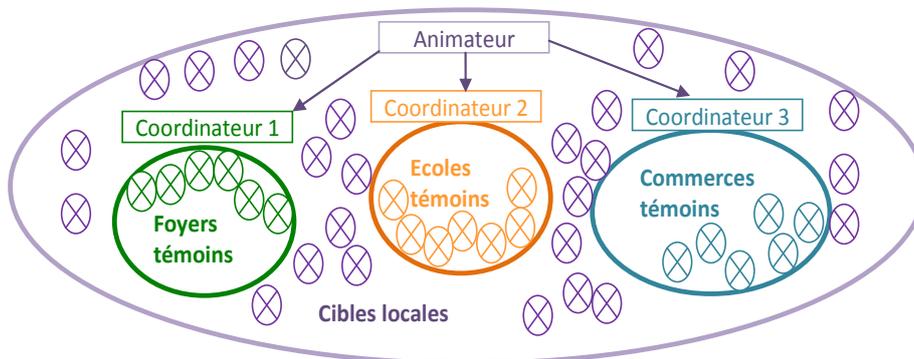
Objectifs

Il s'agit d'**opérations de communication qui s'appuient sur des établissements scolaires témoins**, pour :

- **sensibiliser** l'ensemble du personnel de l'établissement à la prévention des déchets,
- **favoriser l'adoption de gestes de prévention** par cette cible,
- **mener des actions pédagogiques** en lien avec ces opérations.

À noter, plusieurs opérations témoins peuvent coexister sur le même territoire (cf. schéma ci-après).

Schéma 1 – Trois opérations témoins sur un territoire donné



Comment ça marche ?

La communication s'appuie sur les témoignages des témoins, qui testent des gestes de prévention (qui ont fait leurs preuves ou qui sont à expérimenter) en mesurant leurs impacts. À noter, ces gestes peuvent être plus ou moins contraints, voire, il peut s'agir d'opérations mono geste.

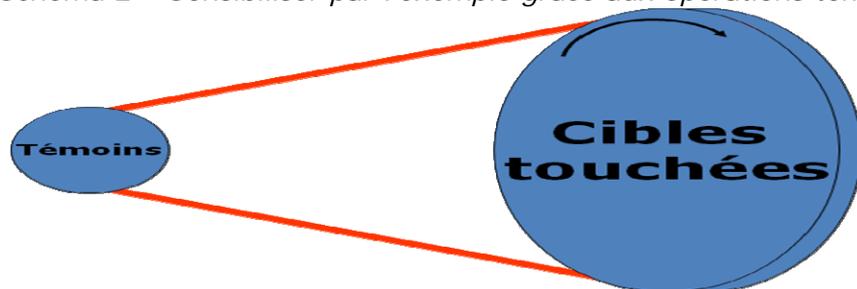
Cette communication est relayée sur l'ensemble du territoire par des partenaires, idéalement mobilisés en amont par l'animateur de l'opération.

En démontrant avec quelques témoins la facilité et l'intérêt de la réduction de leurs propres déchets, la collectivité peut ensuite plus facilement convaincre l'ensemble des acteurs de son territoire d'adopter les gestes de prévention (cf. schéma 2 ci-après).

Les opérations témoins : la démonstration par l'exemple

Le schéma ci-après rend compte de la logique d'intervention des opérations témoins.

Schéma 2 – Sensibiliser par l'exemple grâce aux opérations témoins



Les étapes de l'opération

En tant que coordinateur, vous intervenez uniquement dans le cadre de la phase témoin de l'opération (phase opérationnelle de test des gestes de prévention par les témoins). Mais une opération témoin ne se résume pas à cette phase.

Schématiquement, les étapes constitutives de l'opération sont les suivantes (menées généralement sous la responsabilité de l'animateur) :

- **préparer en amont l'opération** (mobiliser les partenaires, arrêter les objectifs stratégiques, rédiger le plan de communication...),
- **superviser la phase témoin** (superviser le coordinateur, contrôler les résultats),
- **communiquer** sur les expériences des témoins tout au long de la période d'application des gestes puis au-delà,
- **évaluer** l'opération.

La pérennisation des gestes de prévention

Pour des raisons évidentes de cohérence – notamment en matière de communication – il serait préférable que les témoins de vos opérations adoptent les gestes testés après la fin de l'opération.

Pour cela, vous pourrez les conseiller sur les mesures à entreprendre dans ce sens.

Comment utiliser le kit « Coordinateurs » ?

Ce kit fait partie de la boîte à outils « Écoles témoins » qui comprend également le kit « Témoins » pour les opérations « Écoles témoins ». Ces deux kits contiennent :

- **un panel de fiches « Méthode »** qui ont pour but de présenter l'opération et le rôle des acteurs impliqués et de fournir des conseils lors des étapes clés de mise en œuvre,
- **une série d'outils** clés en main qu'il est possible d'utiliser en l'état (diaporama de présentation, calendrier, outil de suivi, etc.).

À noter, ces kits sont conçus comme des guides que vous pouvez adapter au contexte de votre territoire, mais en tenant **informé l'animateur de l'opération pour garantir que votre opération soit cohérente avec les objectifs stratégiques et opérationnels qu'il vise à plus grande échelle.**

Exemples :

- Opération « Écoles témoins », VALTOM (63), [fiche OPTIGEDE](#)
- Opération « Établissements témoins », SMRB (59) : [Déchets : moins 15 %](#)